

Le Vietnam

Dans l'allocution qu'il a prononcée le 27 septembre devant l'Assemblée générale des Nations Unies, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, a fait connaître les vues du Canada sur la question de la guerre au Vietnam. Voici le texte des observations de M. Martin :

... Il serait encourageant et réconfortant pour nous tous d'être en mesure de constater que les nuages de la guerre se sont éloignés du Vietnam depuis que, il y a un an, lors de la dernière session ordinaire de cette Assemblée, nous nous sommes penchés sur les problèmes internationaux. Tel n'est toutefois pas le cas. La souffrance et les destructions persistent au Vietnam et n'y ont pas diminué. Malgré tous les efforts consacrés à la recherche d'une base de négociations — y compris ceux de mon pays — les problèmes sous-jacents au conflit restent en tiers.

Nous devons à nouveau étudier la possibilité, pour cette Organisation, de jouer un rôle dans la recherche d'une solution pacifique acceptable aux deux parties et dans l'avènement de la stabilité politique et du progrès économique dans cette région qui en a un si grand besoin.

Les Nations Unies ont évidemment d'excellentes raisons, à l'heure actuelle, de ne pas intervenir immédiatement et officiellement. Il ne faut pas oublier, et je regrette qu'il en soit ainsi, que certaines des parties directement en cause dans ce conflit ne sont pas représentées aux Nations Unies. Je ne prétends pas que leur présence au sein de cette Organisation permettrait, automatiquement, d'arriver plus rapidement à une solution concrète du problème vietnamien. Je ne puis prédire que cette situation sera modifiée dans un proche avenir, mais je ne crois pas que l'on doive attendre un tel changement pour tenter de rétablir la paix.

Une deuxième raison importante de l'impuissance des Nations Unies devant ce problème s'explique également par l'incapacité des grandes puissances de se mettre d'accord sur les causes du conflit et sur les moyens de le régler. Nous savons tous que le Conseil de sécurité ne peut faire œuvre utile que si tous ses membres acceptent de conjuguer leurs efforts pour établir la paix et la sécurité dans le monde, comme le leur enjoint la Charte. Cette collaboration me semble impossible à réaliser pour le moment.

Rien ne justifie l'inertie

Cette prise de conscience réaliste de notre incapacité d'agir, en tant que collectivité, ne doit toutefois pas servir de prétexte à l'apathie ou à l'inertie de chacun d'entre nous. Tel est l'avis du secrétaire général, si l'on en juge par ses efforts pressants et répétés pour arriver à une solution. Telle est aussi notre conviction. Nous devons tenter de mettre en œuvre toutes les ressources dont dispose la communauté internationale, et explorer tous les moyens, tous les mécanismes susceptibles de ramener la paix. Nous devons parvenir à rétablir une paix durable.